PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

Direction du cabinet

Liberté Égalité Fraternité

Pôle des sécurités Bureau de la sécurité intérieure

Annexe 1:

DOSSIER ACCESSIBILITÉ

Ce dossier est obligatoire pour tout rassemblement ou manifestation regroupant plus de 5000 personnes simultanément, imposant la mise en oeuvre d'un dispositif de sécurité spécifique.

Il est recommandé de le compléter pour les événements sensibles de moins de 5000 participants comportant des risques particuliers.

Le formulaire est à transmettre 2 mois avant la date de la manifestation ou de l'événement avec l'ensemble du dossier.

TYPE DE MANIFESTATION		
Dénomination		
Date		
<u>STATIONNEMENT</u>		
Nombres de places de stationnement		
Nombre de places réservées aux PMR		
Les places PMR sont-elles au même endroit ?	oui non	
CHEMINEMENT PIÉTONS DEPUIS LE STATIONNEMENT		
Largeur en mètre		
Longueur approximative		
Existe-t-il des pentes sur le cheminement	oui non	
Si oui précisez la longueur et le pourcentage des pentes	Longueur : Pourcentage :	
ACCUEIL PUBLIC		
Le site disposera-t-il d'une billetterie / d'un guichet ?	oui non	
Si oui indiquez le nombre	Guichets : Guichets adaptés PMR *:	
Condition accueil public	Debout Assis Gradins Tribunes	

* caractéristiques dimensionnelles : hauteur maximale de 0,80 m, un vide en partie inférieure d'au moins 0,30 m de profondeur, 0,60 m de largeur et 0,70 m de hauteur permettant le passage des pieds et genoux dune personne en fauteuil roulant.

CHEMINEMENT PIÉTONS DANS LE SITE

Largeur des allées	
Type de revêtements	
Si présence de fils au sol des gaines de protection sont- elles prévues et adaptées au PMR ?	oui non
	ÉQUIPEMENTS IMPLANTES SUR SITE
Type d'équipements prévus (stands, tentes, buvettes, espaces restaurant, scène)	
Leur installation est-elle de plain-pied ?	oui non
Si non, précisez la hauteur des ressauts *	

SANITAIRES

Le site est-il équipé de sanitaires	oui non
Si oui indiquez le nombre	Sanitaires : Sanitaires adaptés PMR :
Votre projet prévoit-il des sanitaires provisoires ?	oui non
Si implantation de sanitaires provisoires leur implantation sera-t-elle de plain-pied ?	oui non
Si non, précisez la hauteur du dénivelé *	
Si une rampe est installée existe-il une plateforme d'entrée aux sanitaires *	oui non

^{*} ressaut de 2 cm à 4 cm : prévoir un accès avec chanfrein d'une largeur de 0,80 m minimum

^{*} ressaut supérieur à 4 cm : prévoir une rampe d'accès de maximum 10 % sur 2 m

^{* &}lt;u>caractéristiques de la rampe d'accès</u> : pente inférieure ou égale à 6 % ; jusqu'à 10 % sur une longueur inférieure ou égale à 2 m ; jusqu'à 12 % sur une longueur inférieure ou égale à 0,50m.

^{*} caractéristiques dimensionnelles d'une plateforme : un palier de repos correspond à un espace rectangulaire plat de 1,20m x 1,40m.

ÉLÉMENTS DE GUIDAGE, REPÉRAGE, ÉCLAIRAGE, SIGNALÉTIQUE

Signalétique prévue sur le site	
Éclairage (valeur en lux)	
Autres dispositions	

Signature du / des responsable(s) de l'organisation :

DOCUMENTS À JOINDRE

- ✓ Plan général du site (parkings, entrée, point d'accueil ou d'information, stands, tentes, scènes, sanitaires, etc)
 ✓ Fiche contacts organisation